

LE RÉSEAU NATIONAL DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

APPUI, RESSOURCES ET COLLECTIF POUR FAIRE VIVRE
LA PARTICIPATION CITOYENNE INTERCOMMUNALE





FAIRE VIVRE

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT AUJOURD'HUI

Les conseils de développement jouent un rôle essentiel pour associer habitants et acteurs du territoire aux politiques publiques.

Au quotidien, les questions sont nombreuses :

“

Comment mobiliser durablement les membres ?

“

Comment se faire entendre des élus et des services ?

“

Comment produire des contributions utiles ?

“

Comment valoriser ses productions ?

CE QUE LA CNCD

VOUS APPORTE

UN APPUI AU QUOTIDIEN

Vous trouvez des réponses concrètes à vos questions.

DES RESSOURCES ET OUTILS

Vous accédez à des méthodes et des outils directement mobilisables dans vos travaux.

UNE REPRÉSENTATION NATIONALE

Vous contribuez à faire reconnaître le rôle des conseils de développement à l'échelle nationale.

DES ÉCHANGES ENTRE PAIRS

Vous partagez vos expériences avec d'autres conseils de développement confrontés aux mêmes enjeux.

DE LA VISIBILITÉ

Vous gagnez en visibilité auprès d'autres conseils de développement et auprès de votre intercommunalité ou territoire de projet.



DES SERVICES

CONCRETS TOUTE L'ANNÉE

SE FORMER ET DÉVELOPPER SES PRATIQUES

Des **cycles de formation** pour progresser concrètement dans vos missions : animer une réunion participative, améliorer votre communication (réseaux sociaux, lettre d'information...) ou encore gérer les tensions.

S'INFORMER ET S'INSPIRER

Des **webinaires thématiques réguliers** pour découvrir des démarches, échanger entre pairs et partager des retours d'expériences sur des sujets variés.

Une **communauté professionnelle** composée de **150 technicien·nes** pour s'entraider.

ACCÉDER À DES RESSOURCES

Un **centre de ressources** accessible en ligne contenant plus de **1680 documents** de conseil de développement : avis et contributions, podcasts et vidéos, documents de gouvernance et de vie interne ou encore publications nationales.

BÉNÉFICIER D'UN APPUI DIRECT

Une **équipe technique disponible** pour vous accompagner dans vos questions pratiques, juridiques ou organisationnelles.

PARTICIPER À DES TEMPS COLLECTIFS

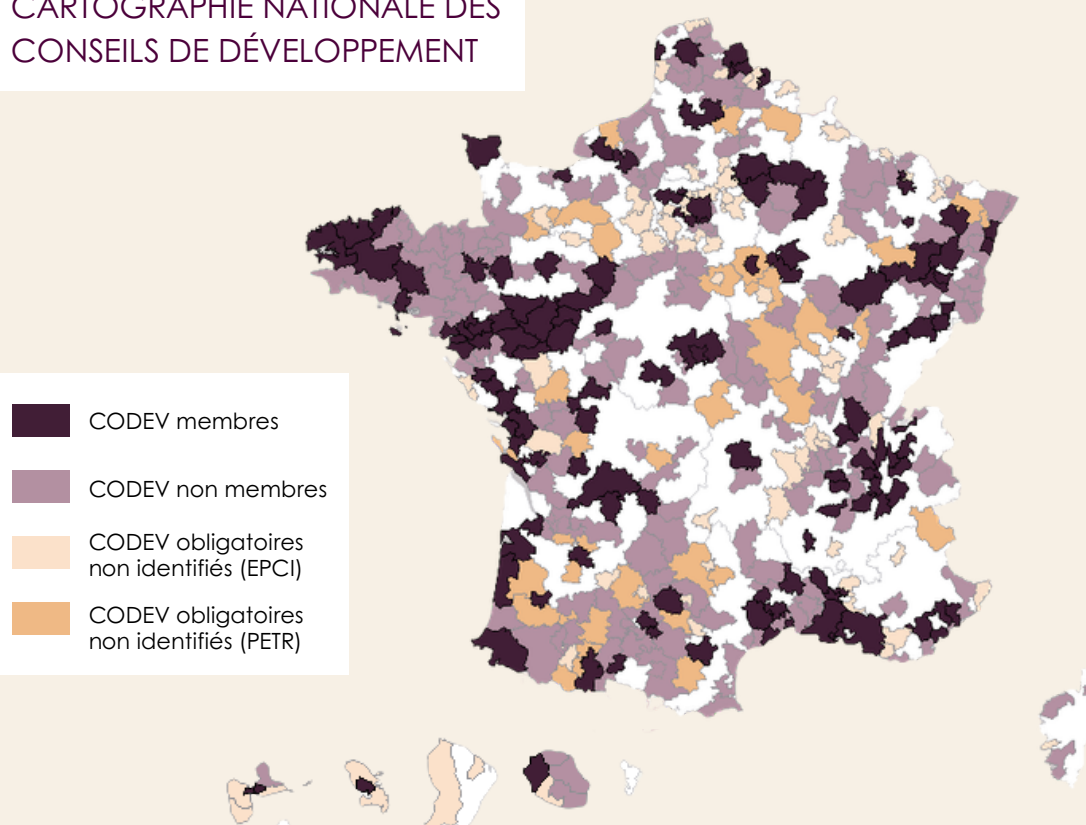
Des temps forts comme les **Rencontres des conseils de développement** pour découvrir des démarches inspirantes, partager vos pratiques et renforcer les liens entre conseils de développement.



PLUS DE 130

CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT RÉUNIS DANS UN MÊME RÉSEAU

CARTOGRAPHIE NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT



Observatoire Territorial & Citoyen, Coordination nationale des Conseils de développement, 2026

Des conseils de développement de toutes tailles et de tous territoires partagent leurs expériences, leurs questions et leurs solutions.

Concrètement, le réseau permet de :



Comparer ses
pratiques avec
d'autres conseils de
développement



Trouver des idées
qui ont déjà fait
leurs preuves



Prendre du recul
sur ses propres
méthodes



Éviter de
repartir de zéro

NOS MISSIONS

PARTAGER

Mettre en lien les conseils de développement et favoriser les échanges de pratiques.

OUTILLER

Proposer des ressources, des méthodes et des outils adaptés.

CONTRIBUER

Participer aux réflexions nationales sur la démocratie participative.

VALORISER

Faire connaître les actions des conseils de développement et renforcer leur visibilité.



POURQUOI

ADHÉRER À LA CNCD ?



Adhérer à la CNCD c'est :

REJOINDRE un réseau actif de plus de 130 conseils de développement membres.

GAGNER DU TEMPS dans votre fonctionnement.

AMÉLIORER vos pratiques et contributions.

Ne pas **RESTER SEUL** face aux difficultés.

PESER collectivement au niveau national.

Rejoindre la CNCD, c'est intégrer un réseau où les conseils de développement apprennent les uns des autres et avancent ensemble.

COMMENT ADHÉRER À LA CNCD ?

QUI ADHÈRE ?

L'adhésion à la CNCD est portée par le conseil de développement. Elle est formalisée par la présidence du conseil de développement, ou par un·e référent·e mandaté·e.

EN PRATIQUE

Le conseil de développement adhère via un bulletin signé par sa présidence (ou son représentant). La demande est examinée puis validée par le bureau de l'association. L'adhésion est annuelle et renouvelée automatiquement.

CONDITIONS D'ADHÉSION

L'adhésion comprend :

- ✓ une cotisation annuelle de 10 € pour la présidence ou le référent
- ✓ une contribution du conseil de développement (ou de sa collectivité), calculée en fonction du nombre d'habitants :
 - 0.01 € / habitant pour les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération
 - 0.005 € / habitant pour les PETR, pays, communautés de communes et PNR.

Pour les nouveaux adhérents, la contribution est calculée au prorata du nombre de mois restants dans l'année (tout mois commencé est dû).

TÉLÉCHARGER LE BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

Le formulaire permet à un conseil de développement de demander son adhésion à la CNCD. Il est à compléter par son président ou son référent mandaté par le conseil de développement, ou l'associé mandaté par le conseil de développement.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Nom du conseil de développement : Statut : ☐ Maire ☐ Président ☐ Associé

Adresse postale :

Adresse email :

Adresse email :

PERSONNE REPRESENTANT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Nom et prénom : Fonction :

Adresse email :

Adresse email :

LUTTE INTERLOCALE

Nom et prénom : Fonction :

Adresse email :

Adresse email :

LUTTE COMMUNICATIVE

Nom et prénom : Fonction :

Adresse email :

Adresse email :

REMARQUES :





La Coordination nationale des conseils de développement
ce sont : des co-présidents engagés, un conseil
d'administration représentant la diversité des territoires et
une équipe technique au service du réseau.

PRÊT À REJOINDRE LE RÉSEAU ?

Rejoindre la CNCD, c'est ne pas rester seul et
disposer d'un appui concret pour faire vivre la
participation citoyenne sur votre territoire.

Pour en savoir plus,

consultez notre site internet



CONTACT

✉ coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr

📍 16-18 rue d'Arras, Bâtiment D2, 92000 Nanterre

🌐 conseils-de-developpement.fr